



Conseil économique et social

Distr. générale
14 juin 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par World Union of Small and Medium Enterprises, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Rédigé par le Dr Norbert W. Knoll von Dornhoff, secrétaire général, avec l'aide des membres du bureau et du personnel de WUSME.

Introduction

L'écrasante majorité des entreprises du secteur privé à travers le monde sont des PME et elles représentent une part très importante de l'activité économique mondiale dans les pays développés et en développement. Les petites et moyennes entreprises représentent 99 % des entreprises dans la plupart des pays du monde et contribuent de manière significative au développement social et économique.

Pourquoi les PME devraient-elles se soucier des objectifs de développement durable ?

Les PME ont un rôle de premier plan à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable les plus « économiques », notamment celui de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (objectif 8) ainsi que de promouvoir une industrialisation durable et d'encourager l'innovation (objectif 9).

Il est nécessaire de mettre au point des moyens plus novateurs que par le passé afin d'atteindre les gens. Des millions de personnes en savent plus sur les objectifs de développement durable que l'ensemble des objectifs précédents — nous possédons par conséquent déjà une longueur d'avance. Le secteur des PME a un rôle essentiel à jouer en apportant sa créativité et ses atouts, tant financiers que non financiers.

L'autonomisation des populations défavorisées exige que l'on se concentre davantage sur les quelque 450 millions de ménages de petits exploitants agricoles (2 milliards de personnes) qui dépendent à des degrés divers de la production agricole pour leur subsistance. Ils représentent le segment de clientèle le plus important en termes de moyens de subsistance chez ceux qui vivent avec moins de 2 dollars par jour. Les familles de petits exploitants ne sont pas seulement des producteurs agricoles, ce sont également des consommateurs qui ont des besoins financiers différents, qui tirent généralement leurs revenus de diverses sources non agricoles, y compris des entreprises agricoles et non agricoles.

Le défi des PME

Les principales préoccupations des PME concernent généralement le coût et le retour sur investissement. Le manque de ressources et de temps représente également un autre défi important. Il est par conséquent primordial de reconnaître que les mesures qui atténuent l'impact négatif d'une entreprise, tel que la réduction des émissions de carbone, peuvent également entraîner une économie de coûts.

Rendre les objectifs de développement durable accessibles aux PME

La taille d'une PME facilite la mise en œuvre de nouveaux principes et de nouvelles méthodes d'évaluation des impacts. Il est d'ailleurs possible d'obtenir des résultats plus rapidement qu'au sein des grandes entreprises.

D'autre part, en raison de la faible marge bénéficiaire caractéristique des PME et des modifications des procédures établies pouvant être entraînées par les nouvelles règles suivantes, il serait important d'accorder des avantages aux PME, que ce soit des exonérations fiscales ou des contributions directes, afin de couvrir les dépenses de la mise en œuvre des nouvelles règles.

Conclusion

La collaboration avec les organismes d'appui aux PME est primordiale à la réussite d'une approche en matière de durabilité. Il est possible d'entrer en contact à tout moment avec le WUSME afin de discuter et d'envisager les moyens de contribution des PME et de l'artisanat à l'inclusion et à l'égalité du développement économique et social.
